



AVIS PUBLIC

Demandes d'usage conditionnel au règlement numéro 1794 relatif aux usages conditionnels

Veillez prendre avis qu'à une séance ordinaire qui sera tenue le 12 juin 2023, le conseil sera saisi des demandes d'usage conditionnel suivantes:

BUT DE L'USAGE CONDITIONNEL DEMANDÉ	DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE
<ul style="list-style-type: none">Permettre l'usage hébergement touristique dans un établissement de résidence principale. (1794-UC-19 / 2023-0058)	169, rue des Cèdres
<ul style="list-style-type: none">Permettre l'usage bar sur terrasse. (1794-UC-20 / 2023-0063)	200-202, rue Saint-Eustache

Le conseil entendra toute personne intéressée relativement à ces demandes d'usage conditionnel.

Fait à Saint-Eustache, ce 16^e jour de mai 2023.

La greffière,
Isabelle Boileau